

**Assemblée générale ordinaire
Association Radio Valois Multien
7 mars 2026**

Modalités de vote des membres de l'association à jour de cotisation

Les votes portent sur :

- 1-** l'approbation des comptes 2025 et l'affectation du résultat à la poursuite du projet associatif (*voir documents n°2 et n°3*)
- 2-** l'approbation des orientations 2026-2027 (*voir document n°4*)
- 3-** l'approbation du budget prévisionnel 2026 (*voir document n°5*)
- 4-** l'approbation des montants de cotisation 2027 (*voir document n°6*)
- 5-** l'élection d'administrateurs au Conseil collégial (*voir document n°7*)

Attention :

- Seuls les membres à jour de cotisation peuvent voter,
- Une personne physique peut représenter **un** (seul) autre membre qu'elle-même appartenant à son collègue ou à un autre.

Vous pourrez voter :

Par bulletin de vote papier : disponible uniquement sur place le samedi 7 mars. Le scrutin sera ouvert à partir de 9h30 et sera clos vers 11h40 à l'annonce de la présidence de séance de l'assemblée générale.

Par procuration donnée à un autre membre de l'association.

Un modèle de procuration est disponible sur le site de RVM :

<https://www.radio-valois-multien.fr/lassociationdevenez-adherents/documents-de-reference>

La proclamation des résultats se fera à la fin de l'assemblée générale vers 12h00.

Le PV de l'assemblée générale sera mis en ligne sur le site de RVM le mardi 10 mars au plus tard.

Association Radio Valois Multien
Assemblée générale du 7 mars 2026

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

ACTIF			PASSIF		
	N-1	N		N-1	N
IMMOBILISATIONS	48 035	41 050	FONDS PROPRES	71 282	54 926
			REPORT A NOUVEAU	41 687	30 374
			AVEC DROIT DE REPRISE	2 250	750
AVANCES ET ACOMPTES			SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	27 345	23 802
STOCKS ET EN-COURS			PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7 540	8 038
			FONDS DEDIES	7 769	0
CREANCES	50 638	29 209	DETTES	7 626	8 412
DISPONIBILITES	36 975	36 747	DETTES FISCALES ET SOC.	13 792	12 396
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 433	1 792	PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE	29 072	25 025
TOTAL ACTIF	137 081	108 798	TOTAL PASSIF	137 081	108 798

COMPTE DE RÉSULTAT du 1er janvier au 31 décembre 2025

CHARGES	N-1	2025	PRODUITS	N-1	2025
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	45 206	52 070	VENTE ET PRESTATIONS DE SERVICES	21 397	20 997
Achats d'études et prestations	470	1 350	Convention de service (Crépy Infos Radio)	3 393	3 446
Electricité	5 125	3 816	Ateliers radios (Etab. scolaires et spécialisés)	12 954	13 450
Eau	302	143	Convention plateau extérieur (EVA)		802
Fournitures entretien et petit équipement	1 569	892	MIG Messages d'intérêt général	950	
Fournitures administratives	615	853	Vente productions radiophoniques (FRANF)	4 100	3 300
Loyer Rameau et taxe foncière	11 242	20 338	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	132 631	139 464
Maintenance	2 989	2 591	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)		
Assurances	3 208	3 558	Culture / FSER exploitation	40 000	40 000
Rémunérations intermédiaires et honoraires	4 260	3 564	Culture / FSER Sélective	38 183	43 291
Publicité, publication (site Internet)	214	1 202	DILCRAH		
Déplacements salariés (reportages, ateliers, formation)	4 597	4 912	DRAC / EMI	7 000	10 502
Déplacements bénévoles	356	567	Aide à l'emploi / PEC		
Missions Réceptions	772	1 253	Politique Ville	3 000	
Affranchissements	270	482	Fonds de formation professionnelle AFDAS	4 982	2 380
Téléphonie et Internet	2 367	2 125	Région(s)		
Services bancaires	1 185	1 099	Hauts-de-France	19 298	19 298
Cotisations	945	945	Département(s)		
Formation externe	4 720	2 380	Intercommunalité(s) : EPCI	16 500	16 500
IMPOTS ET TAXES	1 170	1 162	Commune(s)	3 668	3 950
Participation employeur FP (AFDAS)	1 170	1 162	Quote part de subvention d'équipement		3 543
CHARGES DE PERSONNEL	117 862	116 780	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	8 712	20 210
Salaires et traitements	101 943	102 712	Manifestations de soutien		1 710
Cotisations patronales	15 919	14 069	Cotisations membres actifs	310	450
DOTATION AMORTISSEMENTS & RISQUES	4 472	9 423	Cotisations membres associés	595	725
REPORT SUR FONDS DEDIES	3726	0	Cotisations coopérateurs / Dons défiscalisés	6 500	7 904
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	6 943	8 328	Dons de personnes morales	420	431
Droits d'auteur et de reproduction / SACEM	5 401	6 675	Autres produits	7	10
			Reprises sur provisions pour risques		1 212
Droits d'auteur et de reproduction / SPRE	1 500	1 649	Utilisation fonds dédiés		7 769
Autres	42	4	Transfert de charges	880	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	179 377	187 763	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	162 740	180 672
CHARGES FINANCIERES	10	5	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-16 637	-7 091
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 167	4 499	PRODUITS FINANCIERS	1 271	213
TOTAL DES CHARGES	180 553	192 267	PRODUITS EXCEPTIONNELS	813	70
EMPLOI DES CONTRIB. VOL. EN NATURE			TOTAL DES PRODUITS	164 824	180 955
Personnel bénévole	82 705	97 529	CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE		
TOTAL GENERAL	263 258	289 796	Bénévolat	82 705	97 529
			TOTAL GENERAL	247 529	278 484
			RÉSULTAT	-15 729	-11 312

Certifié conforme aux documents comptables attestés par le cabinet d'expertise comptable Lescuyer
A Crépy-en-Valois, le 23/02/2026


RADIO VALOIS MULTIEN
10, pl. Jean Philippe Rameau
60800 CREPY EN VALOIS
Tél. 03 44 59 30 30

Association Radio Valois Multien
Assemblée générale du 7 mars 2026

Rapport financier 2025



Le quarantenaire de l'activité de radiodiffusion fêté toute l'année 2025 a logiquement eu des conséquences sur les finances de l'association. Néanmoins les dépenses restent très modérées par rapport aux activités proposées.

Nous pouvons noter l'acquisition d'un barnum aux couleurs de RVM pour 728 € qui va être amorti sur plusieurs années. Les postes « publicité communication » et « missions réceptions » ont certes fortement augmenté mais restent inférieurs aux prévisions budgétaires (2.500 € dépensés sur les 3.500 € prévus dans la perspective des 40 ans).

Notons la baisse des factures d'électricité. Il est cependant assez difficile d'en tirer des conclusions car lors, pour partie, des exercices 2023 et 2024 nous avons à payer l'abonnement et les consommations du local prêté pendant les travaux tout en continuant à payer les factures du 10 de la place. Sachant de plus que ce fut une période d'augmentation considérable du prix de l'énergie. Nous pouvons toutefois constater que la consommation a légèrement baissé dans les nouveaux locaux.

2022	2023	2024	2025
3.334 €	5.429 €	5.128 €	3.816 €

En 2025, les factures de fourniture d'électricité correspondent à 3 sites : 10 et 8 place Jean-Philippe Rameau (2293 €), l'armoire de liaison à l'Esat rue Ampère (335 €) par EDF et le site d'émission qui est lui est alimenté par la SICAE et qui tourne 24h/24 (1188 €).

Signalons la baisse des factures de téléphonie de 10% par rapport à 2024 liée à une rationalisation des contrats.

Au registre des dépenses notoires nous avons le loyer, qui augmenté de la charge correspondant à la taxe foncière, se monte à 20.338 € en 2025, somme à laquelle il faut rajouter 2.789 € correspondant à la quote part de taxe foncière au titre de 2024 payée en 2025 (montant compris dans les 4499 € de charges exceptionnelles).

En signant le bail professionnel en 2024 avec l'OPAC, nous savions que nous aurions à payer la taxe foncière. Néanmoins l'on peut s'interroger de façon générale sur la pertinence de ne pas exonérer les associations d'intérêt général de ce type de taxe (3.924 € de provisions payées en 2025 avec régularisation du solde à venir en 2026 soit pour une année pleine une estimation de 4.400 € ce qui revient à verser 3.922 € à la ville de Crépy, 318 € à la CCPV, 33 € en TSE (Taxe spéciale d'équipement) et 127 € de frais de gestion). Ces données pour servir à votre réflexion.

Côté satisfaction, le bénévolat reste la principale ressource de l'association avec une valorisation à hauteur de **97.529 €** représentant 6196 heures données à l'association, une augmentation de 17% par rapport à l'année précédente, conséquence de la participation gratuite de nombreux artistes aux différents événements des 40 ans.

Les produits d'exploitation ont augmenté de 11% pour s'élever à 180.672 € (162.740 € en 2024).

Les produits typiquement associatifs (cotisations, dons et manifestations de soutien) ont augmenté de 43% : de 7 825 en 2024, ils atteignent 11 219 € en 2025, effets directs de la Mission 40 ans.

Évolution du nombre de membres à jour de cotisation :

2020	2021	2022	2023	2024	2025
142	175	183	179	139	194

Les prestations de services et les subventions sont, globalement, relativement stables à plus ou moins 2%.

 **A noter** qu'un nouveau règlement comptable applicable à partir de 2025 a supprimé les écritures de transferts de charge. Par exemple la subvention d'aide à l'emploi n'est pas comptabilisée en compte de produits comme précédemment mais au crédit du compte de charges « personnel ». Idem pour la formation professionnelle. Pour que ce soit plus lisible et que nous puissions comparer nous avons choisi de conserver la présentation habituelle sachant que le FSER a présenté sa fiche « détail des produits » sans tenir compte de ce changement réglementaire.

Les documents comptables certifiés par le cabinet d'expertise comptable font apparaître un total de produits d'exploitation de 167.790 € alors que si l'on rajoute les sommes de 10.502 € d'Aide à l'emploi et 2.380 € de formations professionnelles prises en charge par l'AFDAS, on arrive à un total de produits d'exploitation de 180.672 €.

L'augmentation des produits d'exploitation n'empêche pas d'être déficitaire car en parallèle, **les charges d'exploitation** ont augmenté de 4,7 % et se montent à **187.763 €** (179.377 € en 2024).

Rappel des résultats d'exploitation des dernières années :

2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
-12 507 €	-4 134 €	16 861 €	9.202 €	4. 911 €	3.933 €	- 10.349 €	-16.636 €	--7.091 €

Le résultat comptable est lui de **-11.312 €**.

Le **bilan** au 31 décembre 2025 s'équilibre à **108.798 €** au lieu de 137.081 € l'année dernière.

Les fonds propres sont à hauteur de **54.926 €** (71.282 € fin 2024).

A la fin juin de cette année 2026, nous aurons fini de rembourser les emprunts Caisse d'Épargne et France Active.

Nous pourrons alors envisager, pourquoi pas, d'investir dans de nouveaux projets.

Il est proposé la reprise du résultat déficitaire 2025 sur les fonds propres.

RADIO VALOIS MULTIEN
10, pl. Jean Philippe Rameau
60800 CREPY EN VALOIS
Tél. 03 44 59 30 30



Dominique Vasseur
Administratrice déléguée par le Conseil collégial.

Association Radio Valois Multien

Assemblée générale du 7 mars 2026

ORIENTATIONS 2026/2027

Proposées par le Conseil collégial réuni le 18/02/2026

Exploiter les résultats obtenus par la Mission 40 ans en 2025, en travaillant sur :

Le renouvellement du bénévolat

- Créer des temps collectifs conviviaux réguliers (assemblée générale au printemps, temps festif à l'été, etc.) ;
- Améliorer la communication interne et développer les capacités à utiliser les outils de travail collaboratifs ;
- Concevoir l'animation d'ateliers d'initiation à l'expression radiophonique ouverts au public (sur inscription)
- Former et accompagner les bénévoles vers l'autonomie (technique, animation, logiciel, outils de travail collaboratifs...) ;
- Donner envie de s'impliquer dans la gouvernance collégiale de l'association (répartition des responsabilités pour éviter la sur-sollicitation des bénévoles) ;

Un suivi actif des relations avec les associations du territoire

- Constituer un groupe de bénévoles ayant pour mission de concevoir et de mettre en place une démarche permanente et d'éventuelles actions en direction des associations

Les programmes

- Poursuivre la réflexion sur l'amélioration de la grille des programmes (repères horaires, accueillir plus de contenus y compris les nouveaux projets, habillage et plus de liens entre les émissions) ;
- Développer l'organisation de plateaux extérieurs avec des partenaires ;
- Diversifier les sujets, les centres d'intérêt et les sensibilités de toutes générations à l'antenne.

Association Radio Valois Multien
Assemblée générale du 7 mars 2026

BP 2026 - COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL 2026

CHARGES	Rappel 2025	2026	PRODUITS	Rappel 2025	2026
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	52 070	49 240	VENTE ET PRESTATIONS DE SERVICES	20 997	21 800
Achats études et prestations	1 350		Convention de service dont Crépy Infos	3 446	4 500
Electricité	3 816	4 300	Ateliers radios (Ecoles, Collèges, Lycées et Etab. Spé.)	13 450	13 000
Eau	143	250	Convention plateau extérieur	802	800
Fournitures entretien et petit équipement	892	1 500	Messages intérêt général		
Fournitures administratives	853	500	Vente productions radiophoniques (FRANF)	3 300	3 500
Loyer Rameau + taxe foncière	20 338	20 600			
Logiciels informatiques (zoom et compta)	315	350			
Entretien et réparation matériel	250	500			
Maintenance	377	800	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	139 464	139 840
Maintenance / Win media	1 649	1 660	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)		
Assurances	3 558	3 650	Culture / FSER exploitation	40 000	40 000
Honoraires	3 564	4 590	Culture / FSER Sélective	43 291	36 677
Publicité, publication	1 202	500	DILCRAH		
Déplacements salariés (reportages, ateliers, formation)	4 912	4 000	DRAC / EMI		7 000
Déplacements bénévoles (AGIRabod 170 € par session)	567	340	Aide à l'emploi / PEC	10 502	620
Missions Réceptions	1 253	800	Politique Ville		4 000
Affranchissements	482	500	Fonds de formation professionnelle AFDAS	2 380	
Téléphonie et Internet	2 125	2 300	Région(s)		
Services bancaires	1 099	1 100	Hauts-de-France	19 298	25 000
Cotisations	945	1 000	Département(s)		
Formation externe	2 380		Intercommunalité(s) : Communautés de Communes	16 500	19 000
IMPOTS ET TAXES	1 162	1 200	Commune(s)	3 950	4 000
Participation employeur FP (AFDAS)	1 162	1200	Quote part subvention équipement	3 543	3 543
CHARGES DE PERSONNEL	116 780	107 500	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	20 210	12 000
Salaires et traitements	102 712	100 000	Manifestations de soutien	1 710	1500
Cotisations patronales	14 069	7 500	Cotisations membres actifs	450	500
DOTATION AMORTISSEMENTS & RISQUES	9 423	9 500	Cotisations membres associés	725	1 500
REPORT SUR FONDS DEDIES			Cotisations coopér'acteurs / Dons défiscalisables	7 904	8 000
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	8 328	8 200	Dons de personnes morales	431	500
Droits d'auteur et de reproduction / SACEM	6 675	6 600	Autres produits	10	
Droits d'auteur et de reproduction / SPRE	1 649	1 600	Utilisation fonds dédiés	7 769	0
Autres	4		Reprises sur provisions	1 212	0
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	187 763	175 640	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	180 672	173 640
CHARGES FINANCIERES	5		RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-7 091	-2 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 499		PRODUITS FINANCIERS	213	100
	192 267	175 640	PRODUITS EXCEPTIONNELS	70	
EMPLOI DES CONTRIB. VOL. EN NATURE			TOTAL DES PRODUITS	180 955	173 740
Personnel bénévole	97 529	80 000	CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE		
			Bénévolat	97 529	80 000
TOTAL GENERAL	289 796	255 640	TOTAL GENERAL	278 484	253 740
			APPORT EN FONDS PROPRES	11 312	1 900
TOTAUX	289 796	255 640	TOTAUX	289 796	255 640

Budget prévisionnel 2026 - commentaires

Ce budget tient compte du résultat 2025. Il a été actualisé en conséquence.

C'est un budget en retrait par rapport au précédent (l'année des 40 ans ayant engendré quelques dépenses exceptionnelles même si elles sont restées très modérées).

- L'année dernière, nous écrivions « *Le conseil d'administration de l'OPAC a augmenté les loyers de 3,26% à partir de janvier 2025 mais pas pour RVM. Le loyer de janvier est le même qu'en juin 2024, soit 1.309,73 y compris la provision pour charges de 27,20 € soit pour une année pleine (sans augmentation) un montant de 15.717 €* ». Or en réalité nous avons payé 15.978 € de loyer dont 807 € de charges somme à laquelle a été rajoutée la taxe foncière pour 4360 €. Soit un total de **20.338 €** ce qui explique nos prévisions sur ce poste qui ont évolué pour 2026 à **20.600 €** en espérant qu'une éventuelle augmentation des taux de taxe foncière reste modérée.

Il n'a pas été possible de prolonger les contrats aidés pour donner une suite à la mission 40 ans que nous aurions souhaité re-axer vers le suivi des relations avec les associations et l'accueil de nouveaux bénévoles. Nous ne désespérons pas que cela soit possible ultérieurement ...

C'est donc un budget sans grande marge de manœuvre qui est présenté.

Partis pris :

- Charges estimées à minima des engagements actuels
- Produits espérés à confirmer (Région Hauts-de-France et Pays de Valois).
- La subvention sélective du FSER est connue et si elle est nettement inférieure à celle de 2025, il faut préciser que l'année dernière a été exceptionnelle.
- Nous comptons sur une subvention de la DRAC Hauts-de-France dans le cadre de l'EMI ainsi qu'une subvention de la politique de la ville sur un projet à préciser.
- En ce qui concerne les ressources associatives (manifestations de soutien, cotisations, dons), nous espérons poursuivre sur la dynamique des 40 ans.
- Ce budget est équilibré par un apport en fonds propres de 1.900 € qui serait prélevé sur le report à nouveau créditeur de 30 374 € au 31 décembre 2025.

Association Radio Valois Multien

Assemblée générale du **7 mars 2026**

Approbation des montants de cotisations 2027

Il s'agit bien de 2027. Les montants sont délibérés un an à l'avance afin de pouvoir encaisser les cotisations en début d'année avant l'assemblée générale.

Rappel concernant l'Association Radio Valois Multien :

Il existe deux catégories de membres (ou adhérents) :

- les personnes physiques (individus)
- les personnes morales (associations, collectivités).

Tous les membres font partie de l'assemblée générale.

Il existe trois collèges :

- le collège des membres **actifs** (ouvert aux seules personnes physiques)
- le collège des membres **associés** (ouvert aux seules personnes morales)
- le collège des membres **cooper'acteurs** (ouvert aux personnes physique ET aux personnes morales)

PROPOSITION DU CONSEIL COLLEGIAL

Soumise à l'Assemblée générale

POUR 2027 :

- cotisation personne physique **inchangée** à 10 € minimum

Cette cotisation minimale permet de valider l'adhésion à l'association. En fonction de l'implication du membre dans le fonctionnement de l'association, celui-ci pourra faire partie du collège des membres actifs ou de celui des cooper'acteurs.

- cotisation membre associé **inchangée** à 25 € minimum

Association Radio Valois Multien
Assemblée générale du 7 mars 2026

Élection d'administrateurs au Conseil collégial

Rappel des statuts de l'association : ARTICLE 12 – CONSEIL COLLÉGIAL / 12.1. Composition - L'Association est dirigée par un Conseil collégial composé d'administrateurs élus par l'Assemblée générale selon la répartition suivante :

8 à 17 membres actifs	2 à 8 membres associés	2 à 8 membres Cooper'acteurs
-----------------------	------------------------	------------------------------

Le nombre des élus du collège des membres actifs doit être au moins supérieur de 1 au total des élus des collèges des membres associés et des membres Cooper'acteurs réunis. Le mandat d'un administrateur est de trois ans. Il est procédé à un renouvellement annuel par tiers, par collège, arrondi au nombre entier le plus proche. Une même personne physique ne peut pas être membre du Conseil collégial au titre de plusieurs collèges à la fois.

Candidatures au Conseil collégial

Au titre du collège des membres actifs	Au titre du collège des membres associés	Au titre du collège des membres cooper'acteurs
• BARNOUD André • DEFOSSEZ Hélène • GAY Bernard • LAGORCE Françoise • PRONGUE Thomas • THIBODOT Mireille	•	• GROLEAS Maxime

TIRAGE AU SORT POUR DÉTERMINER LA DURÉE DE MANDAT DES MEMBRES ACTIFS CANDIDATS :
2 postes de 1 an et 4 postes de 3 ans.

MANDAT FINISSANT EN	NB EN COURS	NB AU SORT	NB TOTAL
2027	3	2	5
2028	5		5
2029	1	4	5

Si les candidats sont élus, le Conseil collégial serait alors composé de 15 administrateurs :

		NOM	SORTANT EN
Collège des membres actifs	1	DUTEIL Karine	2027
	2	DECHORGNAT Hervé	2028
	3	GERLING Jacques	2028
	4	VASSEUR Dominique	2028
	5	BARNOUD André	
	6	LAGORCE Françoise	
	7	PRONGUE Thomas	
	8	THIBODOT Mireille	
	9	DEFOSSEZ Hélène	
	10	GAY Bernard	
Collège des membres associés	1	Commune de Séry-Magneval	2027
	2	Projet Action 60	2028
	3	Foyer Rural du Valois Multien	2028
Collège des membres cooper'acteurs	1	BUESSLER Sandrine	2027
	2	GROLEAS Maxime	2029